

AUDIOLOGISTE

Travailler au sein d'un centre hospitalier réputé à l'international en matière de santé, ça vous met la puce à l'oreille? Joignez-vous à l'équipe de l'Audiologie du CHUM!

Le Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) est à la recherche d'Audiologistes qui, grâce à leur facilité à travailler en équipe multi et ultra spécialisée parviendront à développer une expertise et contribuer au rayonnement de la profession.

On a besoin de VOUS parce que :

- Vous avez un sens des priorités aiguisé, et vous orientez vos décisions vers le bien-être et les besoins en matière de soins apportés aux patients avant tout.
- Vous démontrez de l'empathie envers les patients que vous prenez en charge, ce qui vous permet d'entretenir un lien de confiance avec eux.
- Vous avez un engagement professionnel et faites preuve de persévérance, d'autonomie, d'initiative et d'organisation au quotidien.
- Vous êtes capable de vous adapter aux situations imprévues et d'ajuster votre comportement face aux changements.
- Vous voulez faire partie d'une équipe où l'entraide et la communication entre collègues sont des valeurs importantes.

Au quotidien, vous :

- Aurez la possibilité de développer une expertise au sein de nos différents secteurs d'intervention, soit l'audiologie gériatrique, les acouphènes et l'hyperacousie, l'électrophysiologie, les implants osseux, les traumatismes acoustiques, la surdité soudaine, les troubles oto-neurologiques, les vertiges et troubles d'équilibre et autres;
- Bénéficierez d'une grande autonomie d'intervention, tout en étant reconnu pour votre expertise en troubles de la communication;

Pourquoi choisir le CHUM :

- Un environnement de travail stimulant où vous travaillerez sur des cas uniques et complexes parmi nos différents secteurs d'intervention;
- Quart de travail stable de jour, du lundi au vendredi.
- Des possibilités d'avancement s'offrent à vous: coordonnateur.trice, et postes de gestion.
- 4 semaines de vacances payées après 1 année de travail à temps complet
- 13 congés fériés
- 9.6 jours de maladie payés, monnayables en décembre de chaque année
- Fonds de pension à prestations déterminées
- Régime d'assurances collectives

Exigences :

- Détenir une maîtrise en audiologie
- Être membre de l'Ordre professionnel des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)

Informations supplémentaires :

- Temps partiel- Temporaire
- 27.46 à 50.39 \$ selon l'expérience